

INTÉGRATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

SUR LA BASE 217 (COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION)

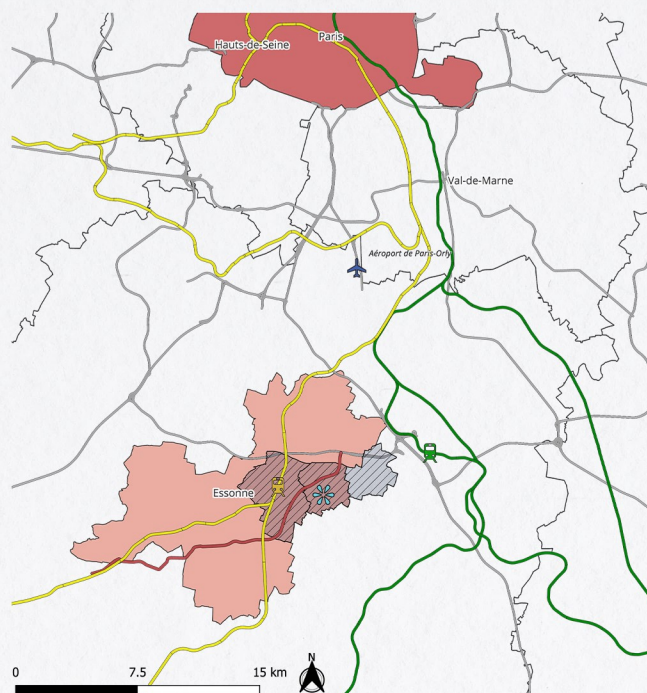
LE CONTEXTE

La Base 217 est une ancienne base aérienne militaire au **potentiel d'aménagement unique**, du fait de son patrimoine, sa richesse naturelle et sa superficie dans un territoire majoritairement urbanisé. Elle s'ancre sur le territoire de Coeur de l'Essonne Agglomération (91) sur une **surface aménageable initiale de plus de 300 ha**. Son terrain se situe précisément à Brétigny-sur-Orge et au Plessis-Paté, mais la commune de Bondoufle n'est pas à écarter pour autant du fait de sa proximité géographique.

Sur ces 3 communes, nous avons relevé la **présence notoire de familles**, et donc d'une population jeune. Leur présence se manifeste notamment par un maillage scolaire plutôt dense sur le territoire. De plus, la Base 217 se trouve au coeur d'un **bassin d'emploi** des secteurs industriels (Z.A Tremblaie au nord et Amazon au sud) et agricoles (exploitations alentours) venant accentuer les **potentialités d'attractivité économique** et d'aménagement de la Base.



Photographie : Coeur d'Essonne Agglomération



Réalisation : Adnane Fathi

Sources: IGN 2023 & IDF Mobilités 2023

- Base 217
- Aéroports
- Ligne RER C
- Ligne RER D
- Route Départementale D19
- Routes Majeures
- Communes de Brétigny, Plessis-Paté et Bondoufle
- EPCI Coeur d'Essonne Agglomération
- Paris
- Limites départementales
- Gare Brétigny-sur-Orge RER C
- Gare d'Evry-Courcouronnes Centre RER D



15 997 habitants
dans les IRIS bordant la Base



21 % de la population a
moins de 14 ans¹
(14,4% à Paris)



+4000 emplois créés dans les
zones industrielles imitrophes à la Base
depuis 2019 et **+1000 prévus**

¹sur les 3 communes grisées en 2021

Sources : INSEE, Coeur d'Essonne Agglomération

LE COMMANDITAIRE

La **Société Publique Locale Air 217** (SPL) est créée en 2012 et se voit attribuer la mission d'aménager la Base 217. Le foncier aménageable de cette ancienne base a été acquis par **Coeur d'Essonne Agglomération** en 2015.

La genèse de la SPL s'appuie sur l'accord et la signature d'un Contrat de Redynamisation du Site de Défense avec l'État en 2012. L'activité de la SPL s'est enrichie d'un **Plan Guide élaboré par l'architecte Djamel Klouche** en 2019.

Différents projets sont alors mis en place afin de structurer l'aménagement du territoire. Parmi eux, nous pouvons citer l'implantation d'une **zone libre** pour les grands événements (notamment la Fête de l'Humanité), une **ferme biologique** (Ferme de l'Envol) ou la création d'un **espace de tournage** pour le cinéma.



LA COMMANDE

La commande formulée par la SPL Air 217 met l'accent sur les notions de **participation citoyenne dans le processus d'aménagement** et **d'intégration des citoyen.ne.s dans la vie du site**.

Les axes de travail de notre commanditaire s'articulent autour de la **production économique**, l'aménagement temporaire et la **superposition d'activités** sur un espace non cloisonné, la préservation de la **biodiversité**, et l'**aspect insulaire** du site qu'il convient d'approprier.

In fine, nous devons proposer des pistes et repères favorables à l'**ouverture de son site à une utilisation citoyenne** et **en continuité** avec le travail de la SPL.

LES AMÉNITÉS DE LA BASE

La Base 217 est riche de son **patrimoine historique**. Outre le bâti militaire réhabilité pour l'accueil logistique des événements (tournages, festivals, etc.), les **pistes bitumées** jouent un rôle crucial dans l'aménagement temporaire du site en favorisant le décroisement du site et la **circulation au coeur de la plaine d'herbe**. L'utilisation du patrimoine préexistant entre dans une logique de **résilience environnementale** au sein d'un territoire macroscopique fortement urbanisé.

Les plaines d'herbe laissées libres offrent des possibilités d'aménagement uniques et constituent un **îlot de biodiversité à valoriser**, tant face aux enjeux de dérèglement climatique que pour l'expérimentation laborantine locale du comportement végétal face à son utilisation temporaire. De plus, certaines parcelles d'arbustes sont laissées en friche et **complètent ainsi la ressource environnementale exploitable et à préserver** sur la Base.

Cet **aspect insulaire est à double tranchant**. S'il permet de garder la main sur l'aménagement réfléchi de ce territoire, le **cadre agréable**, calme et isolé est néanmoins à mettre au regard du manque de ponts vers l'extérieur.

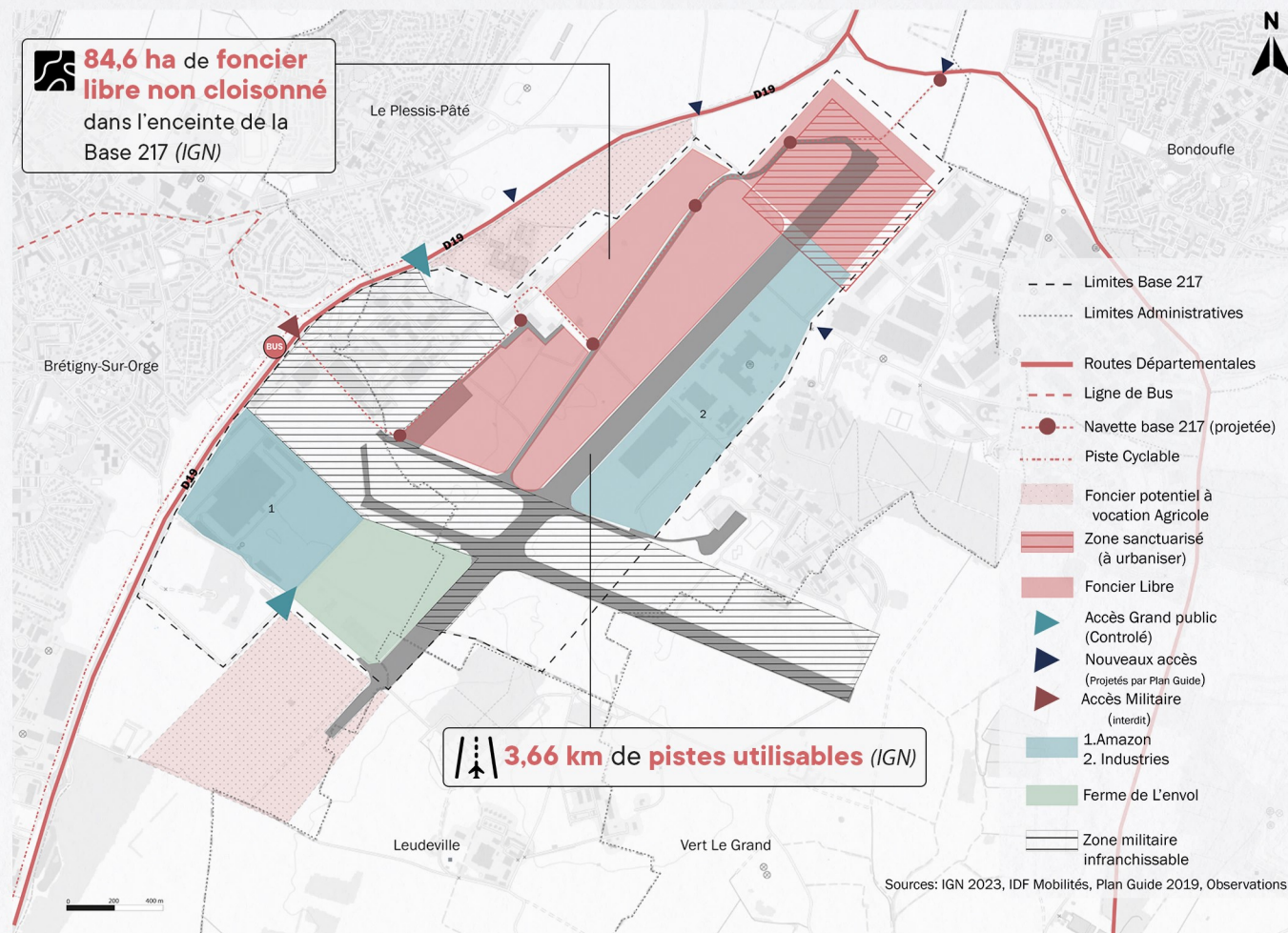
LES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ

L'ouverture de cet espace **nécessite avant tout une amélioration de l'accessibilité**, aussi bien physique par la création de passerelles comme le préconisait Djamel Klouche, que mentale par la **valorisation de la base dans l'imaginaire collectif local**. Bien que la Base soit accessible en 15 minutes en voiture depuis la gare de Brétigny et que la population locale soit très majoritairement dotée de véhicules, la proximité par les moyens de transports motorisés est toutefois **à relativiser du fait de l'étendue du site**. En ce sens, la présence du département militaire restant constitue une barrière physique (coupure nord-sud de la Base), mais aussi mentale dans la perception populaire du site.

Malgré sa fermeture et l'opacité apparente de ses frontières, on peut noter la **programmation d'accès stratégiques** s'adressant en premier lieu aux centaines de travailleurs de la zone d'activités de la Tremblaye (à l'est) ou en direction des zones résidentielles du Plessis-Paté (au nord-ouest).

Carte synthétique du zonage de la Base 217 et de ses accès.

Réalisation : Lydia Benbouabdellah



CITOYENNETÉ PLURIELLE

La notion de citoyenneté **s'applique difficilement à la Base 217**. Le terme « citoyen » désigne en premier lieu les individus qui vivent sur un territoire, or ce n'est pas le cas sur le site de la base.

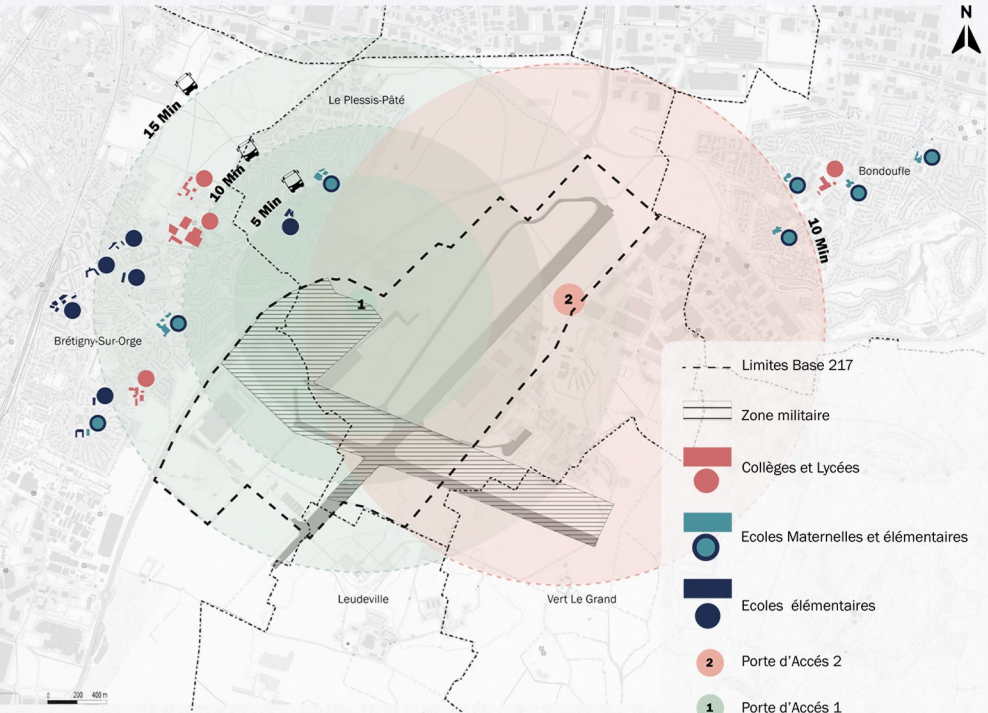
On peut donc imaginer une citoyenneté basée sur les **usages**, l'**intérêt** porté, le **découpage administratif** ou bien la **proximité** géographique. Toutefois, nous nous heurtons au **désintérêt de la plupart des groupes sondés** dû au manque d'informations, de temps pour s'y rendre, ou d'intérêt matériel.

LE POTENTIEL DES ACTEURS LOCAUX

Le réaménagement de la Base 217 peut s'appuyer sur un **réseau d'acteurs locaux** qui agglomère déjà un grand nombre d'usagers proches du site. Citons par exemple l'école Rosa Parks qui se situe à 2,4 kilomètres de la maison du projet Base 217, et dont **les membres de l'équipe enseignante ont montré un intérêt** certain pour le site de la Base 217. L'intégration du scolaire permettrait de connecter la base à une constellation de groupes citoyens (parents d'élèves, associations, familles...) qui deviendraient *de facto* des usagers du lieu.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer les structures déjà existantes telles que le **CODEVIC**, structure pour la participation citoyenne de Coeur d'Essonne Agglomération. Le CODEVIC est déjà opérationnel sur le territoire, ce qui pourrait constituer un **intermédiaire privilégié pour animer la participation citoyenne sur la base**. La Ferme de l'Envol, ferme biologique agissant en circuit court implantée sur la base, est un tremplin exploitable pour le **développement d'activités satellites** ou l'usage de son réseau de clients.

Les équipements scolaires et leur distance par rapport aux accès de la base.



Réalisation : Lydia Benbouabdellah

Sources: IGN 2023, Géoportail

BENCHMARK DE PROJETS SIMILAIRES À LA BASE 217

En plus de présenter des similitudes avec la Base 217 (aménagement superposés, foncier étendu, enjeux d'aménagement, etc.), nous avons identifié 5 facteurs récurrents et définissant le succès de chacun des projets étudiés.

La fonction de production  : marchande ou non, agricole, culturelle, savoir...
Les atouts environnementaux  : friches végétales, biodiversité en bonne santé, utilisation des sols et agriculture responsables...

L'appropriation du lieu par une initiative citoyenne  : lieu investi et utilisé par les citoyens, de manière spontanée, entraînant des aménagements en réponse...

La synergie des acteurs du territoire pour la conduite du projet  : collaboration d'une multitude d'acteurs institutionnels, associatifs ou privés sur un même projet.

Les bénéfices pédagogiques et éducatifs pour les enfants  : aménagements particulièrement attentif et adaptés à la présence des enfants et au « bien grandir ».

Permet Valorisé.e par Repose sur	 Production	 Biodiversité	 Appropriation	 Synergie Act.	 Enfance
Parc de la Gloriette (Tours)					
Tempelhofer Feld (Berlin)					
Le terrain d'aventures (Bagnolet)					
La Halle aux poissons (Le Havre)					
La Baie de Somme (80)					
La plaine des Bordes (94)					

Exemple de lecture : Le parc de la Gloriette est valorisé par la synergie des acteurs du territoire, et repose sur la valorisation de la biodiversité et les actions à destination des enfants.

PRÉCONISATIONS

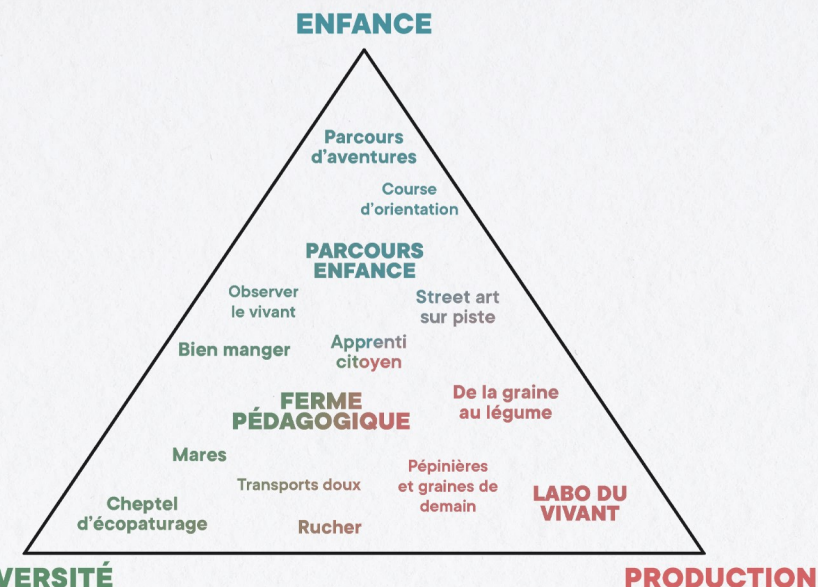
Par l'absence physique des citoyens sur la Base, **l'exercice de la citoyenneté y est peu souvent envisagé par les acteurs alentours** que nous avons consultés. Nous préconisons donc à notre commanditaire de **briser les frontières physiques mais aussi mentales**.

Cela pourrait se faire en créant sur site un **rendez-vous de la concertation citoyenne** pour chaque projet lié à la biodiversité et la nature, sur le territoire de la base ou à l'échelle de l'agglomération. Cela pourrait même déboucher sur la mise à disposition d'une portion du foncier pour des **projets d'initiative citoyenne** avec un budget alloué.

Nous suggérons par ailleurs de s'appuyer davantage sur les **atouts territoriaux pré-existants**, tels que le Codevic ou encore la Fête de l'Humanité tant elle constitue un **vecteur informationnel** important en faveur de la Base.

Notre proposition phare s'articule autour d'une **pluralité d'actions constituant un projet modulable**. Ces actions sont pensées pour offrir à la Base des **possibilités** culturelles et éducatives, de protection de la nature, de production agricole, de production de savoir. **Elles ouvrent la base** aux associations, aux groupes scolaires et périscolaires, aux entreprises innovantes dans le secteur écologique et agricole, et aux habitants du territoire.

Concrètement, pour notre commanditaire, la flexibilité de cette proposition réside dans **l'indépendance de mise en place** de chacune des actions proposées, tout **en gardant leur harmonie et synergie**. Un pan du projet doit pouvoir en valoriser un autre, et non entrer en confrontation avec ce dernier.



La Base 217 pourrait entrer les esprits par l'enfance et son réseau d'acteurs. **Nos préconisations forment une porte d'entrée** des citoyen.ne.s sur le site, qui pourront **ensuite s'investir plus profondément et durablement** par la participation citoyenne.

MÉTHODOLOGIE

DIAGNOSTIC

→ Étude de documents

- Cartes IGN
- Plan Guide (Djamel Klouche, 2019)
- Projet de Territoire 2030 (Coeur d'Essonne Agglo.)

→ Analyse des données sociodémographiques

→ Travail de terrain

- **4 observations** de 3 espaces stratégiques **sur les 3 communes étudiées** (Zones d'activités, centre-villes et zones pavillonnaires)
- **5 entretiens semi-directifs** avec des acteurs pro.
- **15 entretiens « à la volée »** lors des observations

BENCHMARK

→ Recherche de projets similaires à la Base 217

Projets répondant à deux axes :

- la fonction **productive**, la protection de la **biodiversité** et la valorisation du **patrimoine**
- le modèle de **gouvernance** et l'exercice de la **citoyenneté** innovant

→ Étude des 6 projets retenus

- **Informations recherchées** : historique et mise en place, identification des porteurs du projet, aménagements produits, contact, intérêt pour la SPL 217
- **7 entretiens semi-directifs** avec des acteurs pro.

Groupe d'atelier :

Lydia Benbouabdellah, Paul Berthelot, Florentin Brodu, Milo Cadene, Violette Defosse, Louise Echivard, Adnane Fathi, Jonathan Gouchet, Emiland Guillaume, Céline Ly, Chaïma Tafroukht, Luisa Withoeft.

Encadrants :

Anne Pétillet & Gonçal Cerdà Beneito.